

COMMUNIQUE FINAL

La première édition du Forum **AVIINVEST** s'est tenue du 22 au 24 novembre 2016 à Abidjan hôtel Novotel. Cette première édition a regroupé environ 500 participants issus du secteur public, para public, privé, des organisations sous régionales, des partenaires au développement ainsi que des délégations venues d'Afrique du Sud, du Brésil, de la France et de la Tunisie. Ces trois jours ont été marqués par des interventions d'experts de haut niveau avec un auditoire très assidu au cours des quatre panels, cinq communications, six ateliers et deux partages d'expériences de pays.

Le thème du Forum à savoir : « **la modernisation accélérée et durable du secteur avicole** » a été abordé autour de quatre grands axes :

1. **construire un monde avicole compétitif et durable** : le Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture (PSRA) et le processus participatif qui l'a engendré ont été présentés par **Dr ESSOH Franck**, Coordonnateur du Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale. Ce plan s'appuie sur cinq axes stratégiques à savoir l'amélioration du cadre réglementaire, le renforcement de la biosécurité, l'appui au financement de la filière, le renforcement des capacités de tous les acteurs et l'amélioration de la compétitivité de la filière. Mis en œuvre depuis son adoption en 2012, il a permis d'atteindre à mi-parcours les objectifs de production.

Dans sa présentation inaugurale, **Dr KOFFI KOUMI Marcel** Conseiller technique du Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, a présenté la vision du gouvernement qui place l'aviculture comme source de création de richesses et d'emplois.

Il a fait un bilan du PSRA et a proposé des stratégies de durabilité et de compétitivité du secteur. Selon lui, les défis à relever passent principalement par l'accès au foncier, les ressources humaines qualifiées, le matériel génétique performant et les ressources financières suffisantes, mais également par le respect de la réglementation, la mise en place d'un dispositif d'épidémiologie-surveillance, la maîtrise de l'alimentation animale, la professionnalisation et la parafiscalité.

Pour être efficace, le secteur devra s'inscrire dans une dynamique de transformation et d'industrialisation.

Pour **M. ACKAH Jean Marie**, Président de l'interprofession avicole ivoirienne, la filière connaît une croissance accélérée qui a permis d'obtenir des résultats au delà des prévisions du PSRA 2012-2021. Cependant pour être durable, le secteur doit s'inscrire dans une perspective de professionnalisation par la redynamisation des structures de formation et d'appui, ainsi que la mise en œuvre d'un cadre réglementaire adapté.

Dr BESSIN René, vétérinaire à la FAO chargé du Programme ECTAD, a indiqué quatre piliers principaux pour un secteur avicole compétitif et durable, à savoir: un matériel génétique adapté, une alimentation disponible et de qualité, le respect des normes de biosécurité et l'amélioration de la commercialisation et de la transformation.

Le **Pr AHOURE Alban**, Directeur de la Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) a fait le bilan à mi-parcours du PSRA. Selon lui les résultats sont satisfaisants malgré l'insuffisance des ressources financières. Cependant, de nombreux défis restent à relever pour atteindre la compétitivité notamment la maîtrise des coûts de production, l'innovation technologique dans la recherche développement et la mise en place d'une structure unique de promotion et de réglementation de l'industrialisation de la filière.

Quant au rôle de la femme dans le développement de la filière, **Dr CAMARA Mariam**, sociologue de la famille et éducation au CIRES, a encouragé les initiatives féminines dans la filière à travers un renforcement des capacités, un appui au financement et surtout par la sensibilisation et la formation.

En ce qui concerne le volet de la formation, **Pr BAKOU Niangoran Serge**, enseignant chercheur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar, a évoqué son importance dans toute la chaîne de valeur. Dans son exposé, il a indiqué que la formation mieux coordonnée et valorisée pourrait être un levier de compétitivité et de durabilité, avec comme stratégie l'élaboration d'un plan d'innovation et de recherche-développement participatif.

2. Au niveau de l'axe 2, le thème « **le développement de l'aviculture risques et solutions** » avait pour objet de relever tous les risques liés au secteur et les solutions. Ainsi, **Dr BESSIN René** a insisté sur les risques sanitaires liés à l'élevage et les possibilités de transmission des maladies à l'homme. Ces risques sont aussi bien d'ordres économiques que de santé publique. En ce qui concerne le concept « One Health ou une seule santé », il a insisté sur la nécessité de la collaboration multisectorielle et multi-acteurs, pour réduire les risques des maladies animales.

Au cours du panel qui a suivi, **Dr CISSE Diarra**, Directrice des Services Vétérinaires, a intervenu sur le thème de l'antibiorésistance définie comme des modifications subies par les microorganismes qui provoquent leurs résistances aux antibiotiques. Ce problème de santé publique trouve sa solution dans l'approche « **une seule santé** » à travers quatre axes : la promotion des bonnes pratiques, le renforcement de l'encadrement, la mise en place d'un dispositif de suivi et la promotion des initiatives internationales.

Le Directeur du Foncier rural, **M. DELBE** a évoqué les causes des risques liés au foncier et les conséquences qui en découlent. Il a proposé des solutions comme la vulgarisation des textes réglementaires, la formalisation des relations contractuelles, l'adoption de plans d'aménagement prévoyant des espaces avicoles, la prévision des espaces avicoles en zone péri urbaine et enfin la clarification des droits sociaux.

Dans ce cadre **M. NGUESSAN Luciena** donné plus de détails au cours de l'atelier qu'il a animé sur le foncier rural.

M. KONE Augustin, secrétaire adjoint des affaires institutionnelles et du partenariat à la Commission Nationale du Développement Durable a, quant à lui, abordé l'aspect de la biotechnologie moderne qui pourrait compléter les pratiques conventionnelles et participer à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité.

Il a aussi indiqué des possibilités de présence d'Organismes Génétiquement Modifiés dans la filière eu égard au commerce international.

Au cours de l'atelier sur le constat d'impact environnemental, **M. YAO Denisa** instruit l'assistance sur la réglementation en vigueur et la procédure d'évaluation environnementale.

Dans sa présentation sur les produits d'assurance en aviculture, **M. TOH Alain** représentant l'ASA-CI, a mentionné le caractère informel et traditionnel de l'activité avicole, caractère qui freine la prise en compte de ces activités par les assureurs. Toutefois, il a énuméré les produits d'assurance qui existent pour le secteur avicole à savoir : assurance de personnes, assurance de dommages, assurance de responsabilité civile. Ces différentes polices d'assurance ont été détaillées au cours d'un atelier par **M. KADIO Mani**, membre de l'ASA-CI.

Par la suite **Dr. PAVIE Thomas**, vétérinaire représentant le groupe OLMIX, a, tout en proposant une solution à l'antibiorésistance par l'utilisation des produits à base d'algues, rappelé que ces produits n'étaient pas des potions miraculeuses ;il a donc encouragé les éleveurs au respect des bonnes pratiques d'élevages.

3. Le troisième axe : « **l'accès aux intrants pour les élevages avicoles : contraintes et solutions** » a permis à **M. KOUASSI Joseph**, Directeur des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement au MIRA, de donner un aperçu du Plan Stratégique de Développement de l'Elevage de la Pêche et de l'Aquaculture (PSDEPA). En ce qui concerne les contraintes liées à l'accès aux intrants et les solutions proposées dans ce plan, élaboré par le MIRA. Il est revenu sur les deux principaux intrants alimentaires que sont le maïs et le soja. En ce qui concerne le maïs, une grande partie des besoins des industriels est importée. Il a proposé la production locale de ces deux produits pour réduire les coûts de l'aliment.

M. GOTTA Sylvain, Directeur Général de la SIPRA, dans son intervention a évoqué les contraintes liées à la disponibilité des poussins d'un jour et de la qualité du maïs produit localement. Il a mentionné l'insuffisance d'organisation des acteurs et de planification de leurs besoins puis le taux élevé d'aflatoxine dans le maïs local qui présente des risques sanitaires pour les humains. Face à cette situation, il a proposé que les

acteurs s'organisent et fassent connaître leurs besoins en termes d'intrants.

M. DOUCOURE, représentant de l'IPRAVI, a présenté les contraintes liées à l'approvisionnement en intrants non alimentaires en particulier les copeaux pour la litière. Il a proposé la valorisation des ressources végétales dans une dynamique de création d'emploi des jeunes.

Dr MAHMAT Arafat, du groupe Techna France, a évoqué les contraintes et les facteurs de réussite de l'aviculture. Il a noté quatre (04) principales contraintes, à savoir : les contraintes alimentaire, nutritionnelle, environnementale et économique. Pour les facteurs de réussite, il a énuméré la génétique, l'éleveur, la santé, la zootechnique, le bâtiment et le matériel. Il a enfin, signifié que l'accès au maïs est en train de trouver une solution ; cependant le soja demeure la matière première limitante et produit un effet de levier sur les autres matières premières.

4. Dans le quatrième axe « **Mécanisme de financement durable de l'aviculture** », **M. KOUADIO Albert**, fiscaliste a présenté aux professionnels du secteur avicole le système fiscal ivoirien les différents régimes d'imposition auxquels les professionnels aviculteurs pourraient être soumis. Il a encouragé les éleveurs, en particulier les plus petits à s'orienter vers des structures mises en œuvre par le gouvernement afin de les aider à comprendre la législation fiscale et éventuellement éviter des taxations d'office voire les sanctions.

Madame **TEGNAN Sandrine**, Directrice du Guichet Unique au CEPICI, a présenté le dispositif d'accompagnement et environnement des affaires ainsi que le code des investissements de la Côte d'Ivoire. Le guichet unique qui comprend plusieurs services permet de faciliter la mise en place des entreprises et propose des avantages fiscaux et douaniers. Elle a donc invité les investisseurs à se rapprocher du CEPICI pour plus d'informations.

Le panel qui a suivi a vu la participation de quatre spécialistes qui ont entretenu l'auditoire sur les mécanismes de financement durable.

Dans ce cadre, **Dr NGUÉSSAN Yapo Genevieve**, vétérinaire agroéconomiste, et inspecteur au MIRAH, a proposé un engagement

politique plus marqué, la création de micro finance et de coopératives, le développement de la chaîne de valeur et la restructuration de la Caisse Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Eleveurs (CMECEL).

M. COULIBALY Edmond, agro économiste, Conseiller technique du Ministre de l'économie et des finances, a proposé la création d'une base de données financières permettant l'identification des acteurs, la mise en place d'une plateforme d'échange entre le secteur bancaire et les professionnels du secteur.

Dr CHETOUI Chaher, en rappelant l'expérience de la Tunisie, a mis l'accent sur l'engagement des banques auprès des acteurs, la création d'une banque par les professionnels, la mise en place d'un fonds spécial de développement de l'aviculture, les avantages fiscaux accordés par le code des investissements, et l'existence d'un plan directeur des investisseurs avicoles.

Dr MOARES Antonio a présenté l'expérience du Brésil qui s'est appuyée sur la subvention partielle du crédit agricole et la mise en place d'un système d'assurance rural. Un second mécanisme a été mis en place pour appuyer l'intervention de l'Etat, il s'agit de l'émission de titre « agri business » dont la valorisation a permis de faire baisser les taux bancaires et attirer les capitaux étrangers.

Pour conclure les échanges, **M. DIBI Serge Pacôme**, Directeur de projet à la CNPS a présenté les différents régimes de couverture sociale pour le secteur privé. Dans la perspective de l'élargissement de cette couverture aux travailleurs indépendants, une attention particulière sera accordée au secteur avicole. Ce projet a pour objectif de couvrir tous les travailleurs indépendants. Ce projet est prévu démarrer en 2018.

Expérience de pays

Deux pays amis, la République fédérative du Brésil et la Tunisie ont, à travers un partage d'expérience, édifié l'assistance par des présentations riches qui ont suscité de très bonnes réactions.

Tout d'abord, **Dr CHETOUI Chaher**, Directeur Général du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC) de la Tunisie, a indiqué que son pays a connu deux grandes périodes dans le développement de l'aviculture, une phase d'essor avec la mise en œuvre de mesures incitatives à l'investissement qui a débuté en 1970 et celle de la création du GIPAC à partir de 1984 marquée par la professionnalisation de la filière avicole et une croissance rapide et continue.

Quant au **Dr MOARES Antonio**, il a montré la forte volonté politique qui a permis de transformer l'agriculture brésilienne en général et le secteur avicole en particulier par l'accroissement de la production céréalière, l'investissement dans la technologie, l'amélioration sanitaire et la formation. Cette transformation de l'aviculture brésilienne s'est appuyée sur l'importance du marché domestique, et la volonté politique à travers des crédits agricoles subventionnés, l'obligation pour le système bancaire d'octroyer 35% des prêts au secteur agricole à un taux de 2%. Ces mécanismes ont permis au Brésil de se retrouver en tête du marché avicole mondial.

Tous les intervenants ont souligné l'importance de l'engagement initial du politique avant de pouvoir convaincre le privé d'investir.

L'insuffisance de prise en compte du secteur avicole par le système bancaire privé malgré l'existence d'un environnement des affaires favorable a été au centre des débats.

L'enjeu des ressources humaines de qualité et la formation a été très présent dans les échanges.

Au total de grandes recommandations ont été tirées de ce forum à savoir :

- la mise en place un plan directeur d'installation des établissements et exploitations d'élevage ;
- la mise en place d'un comité de réflexion sur la fiscalité pour les aviculteurs ;
- l'organisation des journées d'informations et de sensibilisation sur le code des investissements ;

- la mise en place d'un plan de formation continue et spécifique au secteur ;
- la vulgarisation et la mise en œuvre de la réglementation dans le secteur ;
- la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du PSRA ;
- la réévaluation des objectifs du PSRA ;
- la mise en place d'un plan d'industrialisation du secteur ;
- la prise en compte du genre dans la filière ;
- la mise en œuvre du concept une seule santé dans toutes ses composantes ;
- la prise en compte du modèle brésilien de financement dans le développement de la filière.

LE COMITE SCIENTIFIQUE DU FORUM AVI-INVEST 2016